Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA MAURIAC
Numéro du lot	fd15-92
COMMUNE(S)	MAURIAC
Massif chevreuil	Bordure Limousine
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	CHATONNIER Maurice
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	8 chemin des ecureuils, 15200 Mauriac
Téléphone (fixe et portable)	0471686292
Courriel	maurice_chatonnier@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 583.00	Surface Totale: 2688.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2022 / 2023

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					20		
Réalisation année précédente					16		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité		
Attribution théorique					18		
DEMANDE 2022 / 2023					20		

Fait le vendredi 4 mars 2022 à Mauriac Signature